



**PREFECTURE
DE PARIS**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

RECUEIL DES ACTES
ADMINISTRATIFS SPÉCIAL
(NOMINATIFS)
N°75-2024-310

PUBLIÉ LE 30 MAI 2024

Sommaire

Assistance Publique - Hôpitaux de Paris / Direction des affaires médicales

75-2024-05-24-00024 - Arrêté n° DG 2024-528 portant nomination des représentants des internes siégeant avec voix délibérative à la commission médicale d'établissement (CME) de l'Assistance publique - hôpitaux de Paris (2 pages)

Page 3

Préfecture de Police / Secrétariat général de l'administration

75-2024-05-29-00010 - Arrêté n°24-025 portant désignation des membres de la commission administrative paritaire interdépartementale (CAPI) du corps d'encadrement et d'application du secrétariat général pour l'administration du ministère de l'Intérieur Île-de-France (2 pages)

Page 6

75-2024-05-29-00011 - Arrêté n°24-026 portant désignation des membres de la commission administrative paritaire interdépartementale (CAPI) du corps d'encadrement et d'application du secrétariat général pour l'administration du ministère de l'Intérieur Île-de-France (2 pages)

Page 9

Assistance Publique - Hôpitaux de Paris

75-2024-05-24-00024

Arrêté n° DG 2024-528 portant nomination des
représentants des internes siégeant avec voix
délibérative à la commission médicale
d'établissement (CME) de l'Assistance publique
hôpital de Paris

ARRÊTÉ n° DG 2024-528

Portant nomination des représentants des internes siégeant avec voix délibérative à la commission médicale d'établissement (CME) de l'Assistance publique - hôpitaux de Paris

Le directeur général de l'Assistance publique - hôpitaux de Paris ;

Vu le code de la santé publique, en particulier les articles L. 6147-1, R. 6144-3-1 et R. 6144-4 ;

Vu le règlement intérieur de l'Assistance publique - hôpitaux de Paris, notamment son annexe 1 ;

Vu l'arrêté n° DG 2023-164 portant nomination des représentants des internes siégeant avec voix délibérative à la commission médicale d'établissement (CME) de l'Assistance publique - hôpitaux de Paris ;

Considérant la fin du mandat des représentants des internes au sein de la commission médicale d'établissement de l'Assistance publique - hôpitaux de Paris à la date du 30 avril 2024 ;

Vu la proposition des organisations représentatives des internes siégeant au sein de la commission régionale de subdivision ;

ARRÊTE :

Article 1^{er} :

La composition de la commission médicale d'établissement est complétée des représentants des internes dont la liste est précisée en annexe. Les représentants des internes siègent parmi les membres désignés avec voix délibérative.

Article 2 :

Le mandat des représentants des internes débute le 1^{er} mai 2024. Il prend fin au terme du semestre d'internat courant.

Article 3 :

Lorsqu'en cours de mandat, un membre titulaire démissionne ou cesse d'appartenir à la catégorie ou à la discipline au titre de laquelle il siège, son remplacement est organisé dans les conditions prévues par le règlement intérieur de l'Assistance publique - hôpitaux de Paris.

Article 4 :

Le directeur des affaires médicales est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Article 5 :

Le présent arrêté sera publié au recueil des actes administratifs du Département de Paris, section des actes nominatifs.

Paris, le 24 mai 2024

Signé

Le Directeur général
Nicolas REVEL

ANNEXE

REPRESENTANTS DESIGNES DES INTERNES A LA COMMISSION MEDICALE D'ETABLISSEMENT DE
L'ASSISTANCE PUBLIQUE - HOPITAUX DE PARIS

Membres avec voix délibérative

6. Représentants des internes

Siège n°	TITULAIRE	DISCIPLINE
61T1	Madame MARGOT MARTINEZ	Médecine générale
62T1	Madame MARINE LOTY	Autres spécialités médicales
63T1	Madame DEBORAH MONTMEAT	Pharmacie
64T1	Madame ARIANE GUDIN DE VALLERIN	Odontologie

Préfecture de Police

75-2024-05-29-00010

Arrêté n°24-025 portant désignation des membres de la commission administrative paritaire interdépartementale (CAPI) du corps d'encadrement et d'application du secrétariat général pour l'administration du ministère de l'intérieur Île-de-France

Arrêté n°24-025

**portant désignation des membres de la commission administrative paritaire
interdépartementale (CAPI)
du corps d'encadrement et d'application du secrétariat général pour l'administration
du ministère de l'intérieur Île-de-France**

Le préfet de police,

Vu l'arrêté n°24-021 du 22 avril 2024 portant désignation des membres de la commission administrative paritaire interdépartementale.

Arrête :

Article 1^{er} : L'article 1^{er} de l'arrêté n°24-0021 du 22 avril 2024 susvisé est modifié comme suit pour le jeudi 30 mai 2024 matin :

Membres titulaires :

- M. Eric BARRE, sous-directeur du soutien opérationnel à la direction de la sécurité de proximité de l'agglomération parisienne, est remplacé par, M. Thierry HUGUET, directeur territorial adjoint de Seine-Saint-Denis ;
- M. Pierre-Roger BRUGAT, sous-directeur à la direction du renseignement de la préfecture de police de Paris, est remplacé par M. François-Régis KUBEC, adjoint au sous-directeur à la direction du renseignement de la préfecture de police ;
- Mme Bénédicte MARGENET-BAUDRY, sous-directrice de la gestion opérationnelle à la direction de l'ordre public et de la circulation, est remplacée par, Mme Marie-Astrid CEDE, sous directrice de la formation à la direction des ressources humaines ;
- Mme Catherine PEREZ, sous-directrice chargée du soutien à l'investigation à la direction de la police judiciaire de la préfecture de police, est remplacée par, Mme Ingrid LATOUR, cheffe du bureau des commissaires et des officiers de police à la direction des ressources humaines ;

Membres suppléants :

- M. Marc KECHICHIAN, directeur interdépartemental adjoint de la police nationale de la Seine-et-Marne, est remplacé par, Mme Catherine JOURDAIN, cheffe de la cellule discipline et la déontologie à la direction interdépartementale de police nationale de la Seine-et-Marne ;

- M. Olivier DIMPRE, directeur interdépartemental de la police nationale des Yvelines, est remplacé par, Mme Magali GLASSET, adjointe à la cheffe de bureau des ressources humaines et de l'action sociale à la direction de la police de l'air et des frontières de Roissy-Charles-de-Gaulle ;
- M. Lionel DESQUEYROUX, adjoint à la sous-directrice de la gestion opérationnelle à la direction de l'ordre public et de la circulation est remplacé par, M Antoine KILIDJEAN, chef de section au bureau du corps d'encadrement et d'application des policiers adjoints ;

Paris, le 29/05/2024

Isabelle KNOWLES

Cheffe du service de gestion des personnels de la police nationale

Préfecture de Police

75-2024-05-29-00011

Arrêté n°24-026 portant désignation des membres de la commission administrative paritaire interdépartementale (CAPI) du corps d encadrement et d application du secrétariat général pour l administration du ministère de l intérieur Île-de-France

Arrêté n°24-026

**portant désignation des membres de la commission administrative paritaire
interdépartementale (CAPI)
du corps d'encadrement et d'application du secrétariat général pour l'administration
du ministère de l'intérieur Île-de-France**

Le préfet de police,

Vu l'arrêté n°24-001 du 16 février 2024 portant désignation des membres de la commission administrative paritaire interdépartementale.

Arrête :

Article 1^{er} : L'article 1^{er} de l'arrêté n°24-001 du 16 février 2024 susvisé est modifié comme suit pour le jeudi 30 mai 2024 après-midi :

Membres titulaires :

- M. Eric BARRE, sous-directeur du soutien opérationnel à la direction de la sécurité de proximité de l'agglomération parisienne, est remplacé par, M. Nicolas RALLIERES, adjoint au sous-directeur en charge de la lutte contre l'immigration irrégulière de l'agglomération parisienne ;
- M. Pierre-Roger BRUGAT, sous-directeur à la direction du renseignement de la préfecture de police, est remplacé par, M. François-Régis KUBEC, adjoint au sous-directeur à la direction du renseignement de la préfecture de police ;
- Mme Catherine PEREZ, sous-directrice chargée du soutien à l'investigation à la direction de la police judiciaire de la préfecture de police, est remplacée par, Mme Ingrid LATOUR, cheffe du bureau des commissaires et des officiers de police à la direction des ressources humaines ;
- Mme Natacha MERRIEN, directrice interdépartementale adjointe de la police nationale de l'Essonne, est remplacée par Mme Fanny TILLY, cheffe de bureau du dialogue social et des affaires réservées, à la direction des ressources humaines ;

Membres suppléants :

- M. Marc KECHICHIAN, directeur interdépartemental adjoint de la police nationale de la Seine-et-Marne, est remplacé par, Mme Catherine JOURDAIN, cheffe de la cellule discipline et la déontologie à la direction interdépartementale de police nationale de la Seine-et-Marne ;
- Mme Charlotte PRIESTMAN , adjointe à la sous-directrice chargée du soutien à l'investigation à la direction de la police judiciaire de la préfecture de police, est remplacée par, Mme Julie CLEMENT, directrice adjointe à la police aux frontières d'Orly ;

- M. Olivier DIMPRE, directeur interdépartemental de la police nationale des Yvelines, est remplacé par, M. Christophe LEGOUIX, chef du bureau de la discipline police à la direction des ressources humaines ;

Paris, le 29/05/2024

Isabelle KNOWLES
Cheffe du service de gestion des personnels de la police nationale